



COVID-19
PROTOCOLE SANITAIRE
A COMPTER DU 9 JUIN 2021
EQUIPEMENTS SPORTIFS

LES LOCAUX SONT NETTOYES ET DESINFECTES TOUS LES MATINS
PAR LES AGENTS DU SERVICE EQUIPEMENTS SPORTIFS

TOUT UTILISATEUR DEVRA RESPECTER LES PROTOCOLES SANITAIRES ET LES GESTES BARRIÈRES ÉTABLIS PAR LA COLLECTIVITÉ :

LOCAUX SPORTIFS
GYMNASES, DOJOS, SALLES KARATE, BOXE,
MAISON DES ACTIVITES GYMNiques

- Respect de la distanciation physique sauf lorsque par sa nature même, l'activité ne le permet pas ;
- Port du masque obligatoire pour tout déplacement ;
- Mise en place d'un sens de circulation (entrée sortie distincte) ; les groupes ne doivent pas se croiser ;
- Mise à disposition des adhérents de gel hydroalcoolique (fourni par le club) ; lavage des mains obligatoires ;
- L'ensemble du matériel utilisé par les participants doit obligatoirement être désinfecté à la fin de chaque séance ;
- Les poignées de portes ainsi que le mobilier (tables, chaises, bancs, etc.) seront désinfectés à la fin de chaque séance par les membres de l'association à l'aide de produits que celle-ci s'engage à fournir ;
- Pas de regroupement aux abords des salles et des halls d'entrées ;
- Aération des locaux à la fin de chaque séance ;
- Les sanitaires devront être vérifiés et désinfectés après chaque utilisateurs ;
- **Les vestiaires demeurent fermés pour tous les utilisateurs (sauf public prioritaire) et ce jusqu'à nouvel ordre.**

La Ville se réserve le droit de contrôler le respect de ces mesures ; si des manquements devaient être constatés, les salles ou/et vestiaires seraient immédiatement fermés.

